

APPEL D'OFFRES OUVERT N°003/DAL/SDP/2025

NETTOYAGE DES LOCAUX ET ESPACES BETONNES, ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE

1. INTRODUCTION

1.1. Context

Eneo Cameroun S.A. (ENEO) est une société de service public d'électricité détenue par Actis et le gouvernement du Cameroun, située Avenue de Gaulle Douala-Bonanjo, en République du Cameroun. Dans le cadre de son programme d'investissement, Eneo envisage effectuer le **Nettoyage des Locaux et Espaces Bétonnes, Entretien des Espaces verts, Traitement Phytosanitaire**.

1.2. Objectif

L'objectif principal de cet appel d'offres est de fournir aux fournisseurs potentiels, des informations et des exigences détaillées afin de leur permettre de soumettre une proposition complète.

2. FINANCEMENT

Le projet est entièrement financé par le budget CAPEX 2025 d'ENEO.

3. ALLOTISSEMENT

Cet appel d'offres est constitué d'un seul lot.

4. PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

La préparation et la présentation des offres se feront dans le respect des dispositions du présent appel d'offres.

Le Dossier d'appel d'offres est constitué des documents ci-après :

- a. Le formulaire d'intention de soumissionner
- b. Le cahier des charges
- c. Les critères d'évaluation et de qualification

4.1. Soumission des offres

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres uniquement sous forme électronique. Les soumissionnaires sont libres de présenter leurs offres en anglais ou en français. Les offres seront transmises séparément, comme indiqué ci-après :

- **Les offres techniques et financières doivent être envoyées séparément, par courrier électronique à l'adresse Eneo.Tenders@eneo.cm**. Les documents relatifs aux offres techniques et financières doivent être transmis au format PDF et protégés par des mots de passe différents, dans deux fichiers compressés (ZIP, RAR) séparés :
 - Un fichier compressé pour la proposition Technique ;
 - Un fichier compressé pour la proposition Financière.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que son offre soit reçue par ENEO CAMEROON S.A. aux dates et heures dues.

- **Les deux mots de passe** (un pour la proposition technique et un autre différents, pour la proposition financière) devront être **envoyés aux adresses suivantes uniquement** : mana.hamza@eneo.cm ; rosalie.obebe@eneo.cm et mebada.ekani@eneo.cm

- Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres dans le même ordre que celui indiqué dans les formulaires de soumission (section présentation des offres).
- En réponse à cet appel d'offres, la taille des offres ne dépassera pas 10 Mo de données. Si l'offre est supérieure à 10 Mo, les soumissionnaires devront l'envoyer à travers plusieurs courriers, sous le même objet.

4.2. Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent appel d'offres sont fournies à titre d'information uniquement. Aucune déclaration, garantie ou engagement, explicite ou implicite, n'est ou ne sera fait et ENEO n'a aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité du présent appel d'offres ou de toute autre information écrite ou orale mise à la disposition de toute partie répondant à cet appel d'offres. Aucune information contenue dans le présent Appel d'offres ne constituera la base d'une garantie ou d'une représentation faite par ou au nom d'ENEO à un quelconque soumissionnaire.

Aucune réponse faite par ou au nom d'ENEO à une réponse à cet Appel d'offres ne constituera un accord ou un contrat entre ENEO et un quelconque Soumissionnaire, à moins qu'ENEO ne l'ait expressément indiqué à cet effet.

Tous les Soumissionnaires qui répondent à cet Appel d'offres le font à leurs propres frais et dépens. Tous les coûts associés au présent appel d'offres jusqu'à la signature du contrat (préparation des offres, informations complémentaires requises, négociations, tout autre type de recherche entreprise par le soumissionnaire), et sans se limiter à ce qui précède, sont à la charge exclusive du soumissionnaire et ne seront en aucun cas remboursés par ENEO ou toute autre entité appartenant à ENEO ou dont ENEO est une filiale, qu'il y ait ou non attribution de contrat.

4.3. Confidentialité

Le présent appel d'offres et les informations qu'il contient sont confidentiels et ne peuvent être utilisés qu'aux fins de la préparation et de la présentation d'une réponse au présent appel d'offres. Toute utilisation non autorisée, par un soumissionnaire, des informations contenues dans le présent appel d'offres peut entraîner la disqualification de ce soumissionnaire.

Le présent Appel d'offres et les documents qui l'accompagnent sont et resteront la propriété d'ENEO et toute partie en recevant une copie les retournera sur demande d'ENEO.

Les soumissionnaires doivent noter que toutes les informations fournies par les soumissionnaires peuvent donc être rendues publiques par ENEO à la fin du processus de passation de marchés, à l'exception des informations limitées qu'ENEO considère comme des informations commerciales sensibles dont la divulgation pourrait avoir un effet négatif sur la position commerciale des soumissionnaires. Pour éviter tout doute, il appartient à ENEO de déterminer, à sa seule discrétion, si des exemptions à la divulgation peuvent être appliquées ou non. Les secrets commerciaux et les informations personnelles sensibles sont des exemples de cas où ENEO peut accepter que la confidentialité soit justifiée au regard de ce qui précède. Toute information que les soumissionnaires considèrent comme devant rester confidentielle sur la base de ce qui précède doit être clairement identifiée comme telle dans leur offre.

4.4. Conditions de l'offre

Toute offre reçue par ENEO est réputée avoir été soumise aux présentes conditions, sauf si ENEO a préalablement convenu expressément du contraire par écrit. Toute condition alternative proposée au

nom d'un soumissionnaire sera, si elle est incompatible avec les présentes conditions, réputée avoir été rejetée par ENEO, sauf acceptation expresse et écrite de sa part.

4.5. Collusion

Tout commissionnaire qui:

- a. fixe ou ajuste le montant de son offre par ou conformément à tout accord ou arrangement avec toute autre personne ; ou
- b. communique à toute personne autre qu'ENEO le montant ou le montant approximatif de son offre (sauf si cette communication est faite à titre confidentiel afin d'obtenir les devis nécessaires à la préparation de l'offre d'assurance) ; ou
- c. conclut un accord ou un arrangement avec toute autre personne pour qu'elle s'abstienne de faire une offre ou pour le montant de toute offre à présenter ; ou
- d. offre ou accepte de payer ou de donner ou paie ou donne une somme d'argent, une incitation ou une contrepartie de valeur directement ou indirectement à toute personne pour avoir fait ou fait faire en relation avec toute autre offre ou proposition d'offre pour les services ;
- e. sollicite directement ou indirectement un agent ENEO ou tout membre du conseil d'administration d'ENEO concernant cet appel d'offres ou qui obtient ou tente d'obtenir directement ou indirectement des informations de ces personnes concernant toute autre offre de soumissionnaire à cet appel d'offres sera disqualifié.

Sans préjudice de tout autre recours civil dont dispose ENEO (et sans préjudice de toute responsabilité pénale qu'un tel comportement de la part d'un soumissionnaire pourrait entraîner), être disqualifié.

4.6. Garantie de la société mère

Dans le cas où un soumissionnaire est une filiale, il doit, dans le cadre de son offre, fournir la confirmation que la société mère se porte garante de son offre.

4.7. Validité des offres

Les offres sont valables pour une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

4. COMMUNICATIONS ET CALENDRIER DE L'APPEL D'OFFRE

Toute communication concernant le présent appel d'offres avec Eneo au cours de la procédure d'appel d'offres doit être envoyée **par écrit par courrier électronique** à Eneo Tenders

E-Mail: Eneo.Tenders@eneo.cm.

OBJET: AO-003 Ouvert_2024/DAL/SDP/ Nettoyage des Locaux et Espaces Bétonnes, Entretien des Espaces verts, Traitement Phytosanitaire

Intention de soumissionner : En utilisant le formulaire d'intention de soumissionner, les soumissionnaires doivent indiquer par courrier électronique leur intention de soumissionner au plus tard le 05 Février 2025.

4.1. Questions de soumissionnaires et réponses d'Eneo : Les soumissionnaires doivent, avant la date de soumission de leur offre, entreprendre les diligences qu'ils jugent appropriées. ENEO facilite l'exercice de cette diligence en fournissant des informations complémentaires si nécessaire.

ENEO peut, à sa discrétion, communiquer à tous les soumissionnaires toute demande d'information et sa réponse, sous une forme convenablement anonyme. Les soumissionnaires ne doivent fournir aucune information exclusive dans leurs questions. Toutes les questions seront envoyées par courrier électronique jusqu'au 15 Février 2025. Les questions par téléphone sont interdites. Eneo répondra aux questions reçues de la même manière, jusqu'au 18 Février 2025.

4.2. Visite de site Obligatoire : RAS

4.3. L'offre de chaque soumissionnaire sera considérée comme une information confidentielle et exclusive.

4.4. Le calendrier de l'appel d'offres est le suivant :

- 📅 Publication de l'Appel d'Offres : **03/02/2025**
- 📅 Intentions de soumissionner : **du 03 au 05/02/2025**
- 📅 Visite de site obligatoire: **du 05/02/2025 au 14/02/2025**
- 📅 Questions de soumissionnaires : **du 03 au 15/02/2025**
- 📅 Réponses d'ENEO : **du 03 au 18/02/2025**
- 📅 Envoi des offres : **21/02/2025**
- 📅 Ouverture des offres techniques : **25/02/2025**
- 📅 Ouverture des offres financières : **06/03/2025**
- 📅 Attribution : **13/03/2024**

5. ADDITIF OU ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES

ENEO CAMEROON S.A. se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure au présent appel d'offres.

ENEO CAMEROON S.A. peut, jusqu'à la signature du contrat, soit annuler l'appel d'offres, soit annuler la procédure de mise en place du contrat sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

- i) L'annulation peut intervenir dans les cas suivants :
 - Lorsque l'appel d'offres est infructueux, c'est-à-dire lorsque aucune offre méritant d'être retenue sur le plan qualitatif et/ou financier n'a été reçue ou lorsqu'il n'y a pas eu de réponse ;
 - Lorsque les éléments techniques ou économiques du projet ont été fondamentalement modifiés ;
 - Lorsque des circonstances exceptionnelles ou la force majeure rendent impossible l'exécution normale du contrat ;
 - Lorsque toutes les offres conformes sur le plan technique excèdent les ressources financières disponibles ;
 - Lorsqu'il y a eu des irrégularités dans la procédure, ayant notamment empêché une concurrence loyale.
- ii) En cas d'annulation, tous les soumissionnaires sont avertis par écrit, dans les meilleurs délais, des motifs de l'annulation.
- iii) Après l'annulation de la procédure, **ENEO CAMEROON S.A.** peut décider :
 - De lancer un nouvel appel d'offres ;
 - De ne conclure aucun contrat ;
 - D'entamer une procédure de négociation avec le ou les soumissionnaires ayant participé à la procédure, pour autant que les conditions initiales du contrat ne soient pas substantiellement modifiées ;

6. ADJUDICATION

6.1. Acceptation

ENEO n'est pas tenue d'accepter l'offre la moins disant. Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont l'offre répond aux exigences du présent appel d'offres et est la plus avantageuse pour ENEO. Le Fournisseur s'engage à se conformer scrupuleusement aux « Dispositions relatives à la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux », à « l'éthique des affaires ENEO CAMEROON S.A. » et à fournir tous les documents et certifications y relatifs.

6.2. Forme du Contrat

Le soumissionnaire retenu devra conclure un Contrat formel avec ENEO. Pour cet appel d'offres, ENEO Cameroun S.A. proposera une forme standard de contrat.

L'appel d'offres sera attribué sous réserve de la finalisation des enquêtes de conformité. ENEO Cameroun S.A. se réserve le droit de mener des enquêtes supplémentaires sur les informations fournies par les soumissionnaires ainsi que de négocier avec les soumissionnaires.

6.3. Droits d'enregistrement

En cas d'attribution d'un Contrat, celui-ci devra être enregistré par le Fournisseur, conformément à la réglementation fiscale en vigueur au Cameroun.

Ces droits d'enregistrement ne sont pas remboursables par ENEO CAMEROON S.A.



03 FEB 2025

 Le Directeur des Achats et de la Logistique

eneo
The energy of Cameroon

NGOLE Roland
Directeur Achats et Logistique
(Director of Procurement & Logistics)

 03/02/2025